

La réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic
souligne l'arrivée de nouveaux luminaires aux DEL de la compagnie Phillips
respectueux du ciel étoilé, de la santé humaine et de l'environnement

Sherbrooke, le 4 septembre 2013 - Les responsables de la réserve de ciel étoilé du Mont-Mégantic (RICEMM), qui englobe les MRC du Granit et du Haut-Saint-François ainsi que la Ville de Sherbrooke, sont très heureux d'annoncer que la compagnie Phillips rend maintenant disponible toute une gamme de luminaires aux DEL qui sont respectueux du ciel étoilé, de la santé humaine et de l'environnement.

Ces nouveaux luminaires écologiques permettent de mettre de l'avant la technologie d'éclairage aux DEL tout en limitant de manière très significative l'émission de lumière bleutée vers le ciel et les lieux de vie, ce qui contribue à mieux protéger le ciel étoilé ainsi que les cycles biologiques qui sont liées à l'alternance du jour et de la nuit. De plus ces luminaires DEL sont en mesure de répondre aux exigences de la réglementation qui régit l'éclairage extérieur sur le territoire de la réserve.

Cette avancée importante a été rendue possible grâce à l'utilisation de DEL légèrement ambrés qui diffusent une lumière beaucoup plus chaleureuse que les DEL blancs tout en offrant un meilleur rendu de couleur que les luminaires au sodium haute pression qui éclairent nos rues depuis plus de trois décennies. En plus de contenir peu de lumière bleue, ces nouveaux luminaires consomment peu d'énergie, ont une excellente durée de vie et sont très faciles à contrôler à l'aide de détecteur de mouvement et de gradateur.

L'arrivée de cette technologie permet de démontrer un fois de plus qu'il est possible de lutter contre la pollution lumineuse tout en répondant à nos besoins d'éclairage extérieur.

Les responsables de la RICEMM profitent de cette occasion pour rappeler à la population, les entrepreneurs et les municipalités à faire preuve de prudence avant d'installer des luminaires aux DEL blanches sur le territoire de la réserve de ciel étoilé car ceux-ci sont généralement interdits par la réglementation qui est présentement en vigueur sauf dans certaines circonstances et pour certains usages bien spécifiques comme les terrains de sport ou certains étalages commerciaux.

La vie a besoin de la nuit, apprenons à la respecter.

- 30 -

Source : Pierre Goulet | Directeur

Parc national du Mont-Mégantic / ASTROLab du Mont-Mégantic / Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic
189, route du Parc, Notre-Dame-des-Bois, (Québec) J0B 2E0
(819) 888-2941, poste 225
pierre.goulet@sepaq.com
www.sepaq.com – www.astrolab.qc.ca – www.ricemm.org